



BROCANTE - VIDE-GRENIERS

INSCRIPTION EXPOSANT

Association Mélodie D'occasion
41 avenue Lafayette, 17300 Rochefort

DIMANCHE

11 OCT. 2026

ROCHEFORT

TARIF UNIQUE

3 € / m

Véhicule à partir de 5 m réservés

INSTALLATION

5 h 30 - 8 h

Accueil exposants

VENTE

7 h - 17 h 30

Ouverture au public

EMPLACEMENT

Avenue Lafayette

+ parvis Apollo 8

1. VOS COORDONNÉES

☐ Particulier ☐ Professionnel ☐ AssociationNom Prénom Né(e) le À Adresse CP Ville Tél. E-mail

2. PIÈCE D'IDENTITÉ ET VÉHICULE

Pièce originale à présenter

Nature N° Délivrée le Par Comment viendrez-vous ? ☐ Voiture ☐ Camionnette ☐ À pied Cochez une seule case

3. PROFESSIONNEL OU PERSONNE MORALE

Laissez vide si vous êtes particulier

Raison sociale / association SIREN / RCS / RM Qualité du représentant Siège social

4. RÉSERVATION

BOUTIQUE | E-MAIL | BILLETTERIE EN LIGNE : VOIR PAGE 2

Longueur réservée Montant réglé Mode de paiement

5. ATTESTATION SUR L'HONNEUR ET SIGNATURE

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche. Si je participe à titre non professionnel, je déclare que les biens proposés sont mes objets personnels et usagés et que, durant l'année civile 2026 :

☐ Je n'ai participé à aucune autre vente de même nature.☐ J'ai participé à une seule autre vente : Lieu Date ☐ J'ai pris connaissance du règlement figurant en page 2 et je l'accepte.Fait à Le Signature



À LIRE AVANT DE SIGNER

RÈGLEMENT DE LA BROCANTE

Association Mélodie D'occasion

41 avenue Lafayette, 17300 Rochefort

DIMANCHE

11 OCT. 2026

ROCHEFORT

RÉSERVATION ET PAIEMENT

3 € / mètre | Installation 5 h 30 - 8 h | Vente 7 h - 17 h 30

EN BOUTIQUE

41 avenue Lafayette, 17300 Rochefort
Magasin de bijouterie
Formulaire + règlement sur place

PRÉVOIR L'APPOINT
MONNAIE NON RENDUE

PAR E-MAIL + VIREMENT

OBLIGATOIRE : envoyer le formulaire complété par e-mail

brocante17300@gmail.com

Titulaire : ASSOC. MELODIE D'OCCASION

IBAN : FR76 1170 6110 1956 0511 6908 070

BIC : AGRIFRPP817 | Libellé : NOM + PRÉNOM

VIREMENT SEUL INSUFFISANT
ENVOYEZ AUSSI LE FORMULAIRE PAR E-MAIL

RÉSERVATION EN LIGNE



BILLETTERIE - SCANNEZ ICI

1. ARTICLES AUTORISÉS

Seuls les articles d'occasion sont autorisés. Pour les particuliers, la vente doit porter exclusivement sur leurs objets personnels et usagés. La vente d'articles neufs est interdite.

2. VENTES INTERDITES

Sont interdits : denrées alimentaires, alcool, tabac, cigarettes électroniques, produits stupéfiants ou assimilés, animaux vivants, armes, produits dangereux, contrefaçons et tout article dont la vente est interdite par la loi.

3. ACCUEIL ET INSTALLATION

Accueil des exposants de 5 h 30 à 8 h. Vente au public de 7 h à 17 h 30. Chaque exposant occupe uniquement l'emplacement attribué. Côté pair : trottoir uniquement. Côté impair : avenue Lafayette et parvis du cinéma Apollo 8. Un véhicule n'est admis sur l'emplacement qu'à partir de 5 m réservés.

4. SÉCURITÉ ET ACCÈS

Les accès pompiers et secours, entrées d'immeubles, commerces, riverains et voies de circulation doivent rester libres. Aucun stand, portant, table, véhicule ou objet ne doit gêner le passage. Toute installation dangereuse ou gênante devra être déplacée immédiatement à la demande de l'organisation.

5. RESPONSABILITÉ

L'organisation ne peut être tenue responsable des vols, pertes, casses, dégradations ou incidents survenant sur ou autour de l'emplacement. Chaque exposant reste responsable de ses biens et de son installation.

6. PROPRETÉ DES LIEUX

À la fin de la manifestation, aucun objet, déchet ou invendu ne doit être abandonné sur la voie publique. L'exposant reprend l'ensemble de ses biens et laisse son emplacement propre.

7. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

En boutique : prévoir l'appoint. Par virement : le paiement seul ne suffit pas ; le formulaire complété doit obligatoirement être envoyé par e-mail, avec NOM + PRÉNOM dans le libellé. En ligne : réserver et payer via la billetterie en scannant le QR code ci-dessus.

8. IDENTITÉ ET REGISTRE

Une pièce d'identité doit être présentée à la demande de l'organisation. Les renseignements sont joints au registre réglementaire des exposants. En cas de refus de fournir les informations nécessaires, l'installation pourra être refusée sans remboursement.

9. EMPLACEMENTS NON OCCUPÉS

Tout emplacement réservé mais non occupé à 8 h sera considéré comme vacant et pourra être réattribué, sans remboursement pour l'exposant absent.

10. ANNULATION PAR L'EXPOSANT

Une annulation peut donner lieu à remboursement uniquement si elle est signalée plus de 15 jours avant la brocante et si l'inscription a été effectuée via HelloAsso. Passé ce délai, aucun remboursement n'est dû, sauf décision exceptionnelle de l'organisation.

11. MÉTÉO, FORCE MAJEURE ET AUTORITÉS

La brocante est maintenue tant que la sécurité peut être assurée. Un remboursement peut être envisagé si l'organisation annule pour force majeure ou danger immédiat, notamment en cas de vent violent, d'orage important ou d'un autre risque. Aucun remboursement n'est prévu lorsque l'annulation résulte d'une décision administrative ou de consignes officielles indépendantes de la volonté de l'organisation.

12. RESPECT DES CONSIGNES

Chaque exposant respecte le présent règlement, les consignes de l'organisation et les règles de sécurité. Tout comportement inadapté, dangereux ou perturbant peut entraîner l'évacuation du site, sans remboursement.

13. DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies servent à gérer l'inscription et à établir le registre réglementaire. Toute demande relative aux données peut être adressée à brocante17300@gmail.com, sous réserve des obligations légales de conservation.

14. ACCEPTATION

Le paiement de l'inscription vaut prise de connaissance et acceptation complète du présent règlement.